

REUSSIR LA MISE EN PLACE DU CSE

Programme

Simplifier et renforcer le dialogue social économique et ses acteurs : tel est l'objectif par l'Ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017. Pour y parvenir, est imposée la fusion des institutions représentatives du personnel en une seule, le Comité Social Economique.

Dans les entreprises d'au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés, le CSE (qui n'a pas la personnalité morale) reprendra peu ou prou les attributions des délégués du personnel.

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, le CSE, doté de la personnalité morale, exercera les attributions dévolues jusqu'à présent aux délégués du personnel, au Comité d'Entreprise et au CHSCT. Ce changement est significatif et aura des conséquences importantes sur la pratique du dialogue social au sein de cette nouvelle instance.

Pour réussir le passage au CSE, une approche stratégique est indispensable et ce d'autant que la réforme offre à l'accord d'entreprise la possibilité de déterminer de nombreuses règles.

Objectifs pédagogiques :

Comprendre et maîtriser la mise en place du Comité Social et Economique d'un point de vue juridique et stratégique.

Contenus :

- Calendrier de mise en place du CSE
- Modalités de mise en place du CSE
- Composition et mandat
- Attributions
- Fonctionnement : réunions, ordres du jour, procès-verbal, règlement intérieur
- Commission santé, sécurité et conditions de travail
- Budgets
- Expertises : cas de recours, financement, contestations
- CSE central et CSE d'établissement
- BDES
- Modalités de fonctionnement soumises à la négociation
- Conseil d'Entreprise

Le + de la formation :

Approche pragmatique à partir du nouveau contexte juridique social.

Public & pré-requis :

- Dirigeants
- DRH/RRH
- tout salarié confronté à l'application du droit du travail dans ses missions.

Méthodes pédagogiques & supports :

Pédagogie active : nombre de participants limité à 15 pour favoriser les échanges

Un support sera adressé aux stagiaires post formation

Intervenante :

Avocate spécialisée en droit social

Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Dates et lieux :

- 16 septembre 2019 à Paris (Alfortville)
- 23 septembre 2019 à Nantes

Coût de la formation :

350 €/ personne repas inclus

Gouvernance et dirigeance : définir les périmètres de chacun pour mener à bien le projet associatif

THEMATIQUE : Gestion d'association

Présentation

Les gouvernances associatives souhaitent refléter des valeurs démocratiques, tout en permettant à leurs associations de répondre aux exigences croissantes de saine gestion et de professionnalisme. Le cadre légal définit peu les prérogatives des administrateurs. Or, le bon fonctionnement des gouvernances en interaction avec l'encadrement salarié est un facteur de succès, voire de survie. Cette formation vous permet de refaire le point sur les conditions permettant à chacun d'assumer ses fonctions propres en bonne articulation avec les autres. Elle vise aussi, dans une approche de leadership partagé, à promouvoir une coopération efficace au service du projet associatif, où le principe de subsidiarité doit être clairement défini et respecté.

Le + de la formation

Une approche concrète, basée sur l'expérience de chaque participant·e et expérimentation de modalités collaboratives pour animer le projet.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques d'une bonne gouvernance associative
- Distinguer les rôles et responsabilités des administratrices·eurs associatifs et des dirigeant·e·s salariés
- Promouvoir la collaboration au sein des instances de gouvernance
- Porter collectivement le projet associatif en respectant les prérogatives de chacun

Programme

- Gouvernance, management, leadership : définitions et spécificités associatives
- La structuration de la gouvernance associative : la place et le rôle de chacun
- La définition des instances et le travail collaboratif en leur sein, et entre fonctions ou instances
- La délégation et ses conditions de réussite
- La qualité de la communication et la régulation des tensions ou désaccords
- Le leadership partagé et les modèles qui le favorisent (agilité, sociocratie, holocratie, etc.)
- Partager le leadership à toutes les étapes du projet associatif : élaboration ou refonte, mise en œuvre, suivi et compte-rendu aux parties prenantes, mesure de l'impact
- Méthodes collaboratives pour faire vivre le projet
- Utiliser l'index comme outil de communication interne, pour mobiliser l'ensemble des acteurs de sa structure

En partenariat avec :

TransfaiRH



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Directeur·trice·s ou administrateur·trice·s d'association

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Méthodes actives et participatives, faisant largement appel à l'expérience du groupe
- Envoi aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés

INTERVENANTE :

Formateur en management, ancien directeur et président d'associations

DUREE :

2 jours soit 14 heures

DATES ET LIEUX :

- 16 et 17 octobre 2019 à Paris

COÛT DE LA FORMATION :

700 € net de taxes / personne, repas inclus

Manager et prendre soin de la QVT

THEMATIQUES : Ressources humaines – Management

Présentation

Les associations de notre secteur connaissent elles aussi des risques psycho-sociaux se manifestant par des tensions, conflits, du stress, etc. Les managers jouent un rôle essentiel dans la prévention de ces risques, tant pour leurs équipes que pour eux-mêmes.

Cette formation leur apportera les outils pour mieux identifier les signes et facteurs de risques dans leurs situations de travail, ainsi que les leviers d'une meilleure qualité de vie au travail

Le + de la formation

Une approche concrète, basée sur l'expérience de chaque participant·e et enrichie par l'échange entre pairs.

Objectifs

- Comprendre les composantes de la qualité de vie au travail dans son périmètre
- Identifier l'impact de ses pratiques managériales sur la QVT
- Repérer les outils et postures pour agir notamment en matière de communication, d'organisation du travail et de développement des compétences

Programme

- RPS, QVT : de quoi parle t-on ?
- Les indicateurs à surveiller pour soi et son équipe
- Adapter sa posture managériale aux besoins de l'équipe et de la situation
- La qualité relationnelle avec chaque collaborateur et dans l'équipe, les techniques de communication bienveillante
- La mise en discussion du sens du travail
- Les leviers d'une organisation du travail pérenne : objectifs réalistes, rôles définis, délégation,...
- L'évolution professionnelle : le rôle des managers pour encourager le développement des compétences et des parcours

En partenariat avec :

TransfaiRH



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Directeur·trice· de structure
- Responsable en charge d'animer une équipe de travail,
- Administrateur·trice d'association

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Méthodes actives et participatives, faisant largement appel à l'expérience du groupe
- Mises en situation

Un questionnaire d'évaluation des facteurs psycho-sociaux sera adressé en amont de la formation

Envoi aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés

INTERVENANTE :

Formatrice en management et RH, psychologue

DUREE :

2 jour soit 14 heures

DATES ET LIEUX :

- 7 et 8 novembre à Alfortville

COÛT DE LA FORMATION :

700 € net de taxes / personne, repas inclus

Nouveaux modes de management : développer le collaboratif

THEMATIQUE : RH MANAGEMENT

Présentation

Le secteur associatif vit de grandes évolutions économiques, réglementaires, et sociétales qui impactent ses modes d'organisation, de communication interne et externe, son implantation territoriale. Pour autant le besoin de faire équipe, souvent à distance, n'a jamais été aussi important.

Dans un tel contexte, les cadres du secteur doivent faire évoluer leurs pratiques en réponse à ces nouveaux enjeux, en soutenant l'implication des équipes par des pratiques plus collaboratives. La plus-value de l'intelligence collective est prouvée pour innover au service des usagers. Le management collaboratif suppose de faire évoluer les compétences et les postures.

Le + de la formation

Une approche concrète, basée sur l'expérimentation des méthodes collaboratives au cours de la formation et le partage de pratiques et outils.

Objectifs

- Evaluer les enjeux du travail collaboratif pour sa structure
- Intégrer les outils collaboratifs dans ses méthodes de travail et son management
- Développer une posture collaborative avec ses équipes
- Mettre en place un environnement de travail qui favorise la coopération

Programme

- Le fonctionnement collectif : les 5 facteurs d'efficacité d'une équipe
- Enjeux et modalités des méthodes collaboratives et de l'organisation apprenante.
- Le rôle des managers et les postures qui permettent le travail collaboratif
- La qualité de la communication interpersonnelle, en équipe et à distance.
- Les différents outils présentiels et distanciels de communication et partage d'informations : outils et espaces d'échanges et de co-construction
- L'impact du digital sur l'environnement structurel et relationnel.
- Développer la confiance dans son équipe, et prévenir les tensions
- L'animation du travail collaboratif : la réunion sociocratique, méthodes d'intelligence collective, réunions virtuelles

En partenariat avec :
TransfaiRH



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Directrice·teur·s, responsables en charge d'animer une équipe de travail, etc.

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Méthodes actives et participatives, partage d'expériences et d'outils

Mises en situation et expérimentation de méthodes et outils collaboratifs

Questionnaire d'évaluation des pratiques collaboratives

Envoi aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés

INTERVENANTE :

Formateur en management, spécialiste de l'ESS et de l'animation

DUREE :

2 jours soit 14 heures

DATES ET LIEUX :

- 18-19 novembre à Alfortville

COUT DE LA FORMATION :

700 € nets de taxes/ personne. repas

Comprendre et mettre en place le RGPD

Thématique : Gestion d'association – d'entreprise

Présentation

Le RGPD, ou Règlement Général sur la Protection des Données, est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 et s'applique à toute entreprise européenne qui collecte, traite et stocke des données personnelles.

Quels en sont les impacts ? Comment s'y préparer ? Quel est le plan d'actions à mener ?

Cette formation propose de passer en détail chaque aspect du RGPD, d'en comprendre les lois et les enjeux et de s'outiller efficacement pour débiter la mise en conformité de sa structure.

Le + de la formation

Une approche concrète, basée sur l'expérimentation des méthodes collaboratives au cours de la formation et le partage de pratiques et outils.

Objectifs

- Découvrir les formalités obligatoires du Règlement Général sur la Protection des Données et cerner les aspects juridiques
- Comprendre l'importance des obligations du RGPD
- Comprendre la notion de donnée à caractère personnel et mettre en place les outils et procédures pour sécuriser ces données
- Maîtriser la mise en oeuvre d'un traitement
- Mettre en conformité les traitements déjà existants

Programme

- Définition, objectifs et champs d'application du RGPD
- Mise en place opérationnelle du RGPD : définition de 5 étapes, cartographie de traitements de données et appréciation des risques, mise en place d'audits et de mesures
- Sécurité des données à caractère personnel (DCP)
- Notifications à la CNIL : violation de données à caractère personnel – faire une déclaration, connaître le périmètre de la CNIL et ses modalités d'intervention
- Etude d'impact sur la vie privée : définition, identification des cas dans lesquels une EIVP s'avère nécessaire, les sanctions en cas de non-conformité

En partenariat avec :

Quadypso



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Tout salarié ou bénévole dirigeant-e ayant à manipuler des données personnelles

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Pédagogie active : implication des participants « acteurs » de la formation
- Un support est remis aux participants

INTERVENANTE :

Formateur – consultant en transition numériques et organisation des systèmes d'information

DUREE :

2 jours soit 14 heures

DATES ET LIEUX :

- 12-13 novembre à Lyon
- 11-12 décembre à Lyon
- 11-12 février 2020 à Alfortville

COUT DE LA FORMATION :

700 € nets de taxes/ personne, repas inclus.

Mettre en place les entretiens professionnels et les entretiens annuels : RH

THEMATIQUE : Ressources humaines

Présentation

Les entretiens professionnels et annuels permettent aux structures de faire coïncider leurs besoins avec les souhaits de développement de leurs collaborateurs ainsi d'optimiser leurs processus RH.

Ces entretiens constituent une réelle opportunité pour renforcer les compétences et la motivation des salariés. L'entretien professionnel introduit en 2014 a mis du temps à trouver sa place, et son suivi au niveau des personnes et de l'organisation entière reste un défi pour bon nombre de structures.

La formation permettra de revenir sur les points clés de ces entretiens : enjeux, rôle des acteurs ainsi que les actions à mettre en œuvre pour remplir ses obligations d'employeur et faire vivre une démarche utile dans son association.

Le + de la formation

Approche pragmatique à partir de l'expérience des stagiaires.

Objectifs

- Distinguer l'entretien annuel et l'entretien professionnel
- Connaître le cadre réglementaire des entretiens
- Faire vivre la démarche au sein de sa structure

Programme

- Les différents entretiens et le bilan des 6 ans
- Les enjeux des entretiens professionnels et annuels
- L'organisation des différents entretiens : les rôles de chacun (employeur, managers, salariés)
- Les obligations liées aux entretiens
- L'élaboration des supports
- La notion de compétence et les moyens de développement individuel
- L'exploitation des entretiens : l'articulation avec les autres outils de GRH

En partenariat avec :

TransfaiRH



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Managers ayant à réaliser des entretiens

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Pédagogie inter active : nombre de participants limité à 12 pour favoriser les échanges
- Un support reprenant les messages clés et outils sera adressé aux stagiaires post formation

INTERVENANTE :

Consultante formatrice spécialisée en ressources humaines, notamment dans l'économie sociale et solidaire

DUREE :

1 jour soit 7 heures

DATES ET LIEUX :

- 26 novembre à Alfortville

COUT DE LA FORMATION :

350 €/ personne, repas inclus.

Assurer l'égalité professionnelle

THEMATIQUES : Ressources humaines – Gestion d'association/d'entreprise

Présentation

Depuis mars 2019, les employeurs doivent publier un index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes au sein de leur structure. Il est essentiel de situer cette nouvelle obligation dans le cadre des obligations des employeurs mais aussi plus largement des enjeux pour les organisations de l'ESS à s'emparer concrètement de la question de l'égalité professionnelle.

Le + de la formation

Une approche pragmatique, basée sur l'échange d'expériences et l'apport d'outils concrets et utiles.

Objectifs

- Connaître les enjeux et obligations en matière d'égalité professionnelle pour son association
- Mettre en place l'index d'égalité salariale

Programme

- Le cadre légal et réglementaire de l'égalité professionnelle et salariale
- Les enjeux de l'égalité professionnelle pour les employeurs
- Le nouvel index d'égalité salariale : les indicateurs, la mise en œuvre en accord avec les IRP, les pénalités encourues, les opportunités
- Les actions possibles pour améliorer l'égalité dans sa structure :
- Corriger les inégalités salariales
- Agir sur les causes sous-jacentes : recrutement interne et externe, développement professionnel, accès de toutes et tous aux responsabilités
- Utiliser l'index comme outil de communication interne, pour mobiliser l'ensemble des acteurs de sa structure

En partenariat avec :

TransfaiRH




Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Directeur·trice-s ou administrateur·trice
- DRH/RRH
- tout salarié confronté à l'application du droit du travail dans ses missions.

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Méthodes actives et participatives, faisant largement appel à l'expérience du groupe
- Envoi aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés

INTERVENANTE :

Formatrice-consultante en RH, expérimentée dans l'économie sociale et solidaire

DUREE :

1 jour soit 7 heures

DATES ET LIEUX :

- 10 décembre 2019 à Paris

COÛT DE LA FORMATION :

350 € net de taxes / personne, repas inclus

Conduire les entretiens professionnels et les entretiens annuels : managers

THEMATIQUES : Ressources humaines - management

Présentation

Les entretiens professionnels et annuels constituent un temps d'échange privilégié entre le salarié et son manager. Ils sont l'occasion d'établir un bilan de l'activité du salarié, de définir les priorités d'action et axes de développement du salarié et de faire le lien avec la stratégie de l'entreprise. Ils visent également à accompagner le salarié dans la définition et l'élaboration de son projet professionnel.

L'utilisation des techniques de communication permettra aux managers de mener avec efficacité leurs entretiens et d'avoir un dialogue constructif avec leurs collaborateurs.

Le + de la formation

Approche pragmatique à partir de l'expérience des stagiaires.

Objectifs

- Distinguer l'entretien annuel et l'entretien professionnel
- Intégrer les entretiens dans ses pratiques managériales
- Identifier les qualités d'une bonne communication
- S'entraîner à la conduite d'entretien

Programme

- Les enjeux des entretiens professionnels et annuels pour l'association, les managers et les salariés
- Les conditions de réussite
- Les techniques de communication
- Les conditions du feedback
- La définition des objectifs
- Les situations difficiles

En partenariat avec :

TransfaiRH



Infos pratiques

PUBLIC & PRE-REQUIS :

- Managers ayant à réaliser des entretiens

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Pédagogie interactive : nombre de participants limité à 12 pour favoriser les échanges et mises en situation
- Un support sera adressé aux stagiaires post formation

INTERVENANTE :

Consultante formatrice spécialisée en ressources humaines, notamment dans l'économie sociale et solidaire

DUREE :

1 jour soit 7 heures

DATES ET LIEUX :

- 19 décembre à Alfortville

COUT DE LA FORMATION :

350 €/ personne, repas inclus.